## MAIF

### MAIF

21 rue Jeanne d'Arc NANTES
Lundi au vendredi de 10h - 12h30 / 14h - 17h

90 78 97 98 99

■ MAIF Gestion Courrier Sociétaire 79018 Niort Cedex 9

■ 05 49 26 59 94 - @ www.maif-associationsetcollectivites.fr

Sociétaire n°: 4380322 R

A3C PRESQU ILE
CHEZ MR LERUSTE
01 RUE DU LANGUERNAIS
44350 ST MOLF

# ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE Contrat Risques Autres Que Véhicule A Moteur des Associations & Collectivités Année 2020

La Mutuelle Assurance des Instituteurs de France (MAIF) - 200 avenue Salvador Allende - CS 90000 - 79038 NIORT CEDEX - atteste que A3C PRESQU ILE a souscrit un contrat d'assurance sous le numéro 4380322 R, à effet du 01/06/2020.

Après la première période d'assurance qui s'étend de la date de prise d'effet du contrat au 31 décembre, l'année d'assurance commence le 1<sup>er</sup> janvier et s'achève le 31 décembre.

Le contrat est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Le contrat garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile que la collectivité ou tout bénéficiaire des garanties peut encourir à l'égard des tiers, lors de la survenance d'un événement de caractère accidentel et notamment à l'occasion des activités que la collectivité organise.

## > Plafond de la garantie "Responsabilité civile"

Dommages corporels	30 000 000 €/sinistre
Dommages matériels et immatériels consécutifs  La garantie est toutefois limitée, tous dommages confondus à	
Dommages immatériels non consécutifs	50 000 €/sinistre
Responsabilité civile "produits" y compris intoxication alimentaire     dont frais de retrait	5 000 000 €/année d'assurance 1 000 000 €/année d'assurance
Atteintes à l'environnement	5 000 000 €/année d'assurance

## > La garantie est applicable sans franchise

La présente attestation est établie pour servir ce que de droit mais ne peut engager la MAIF au delà des conditions générales et particulières du contrat dont elle se prévaut.

Fait à Nantes, le 18/05/2020

Pascal DEMURGER: Directeur Général MAIF

